

# Club de canoë-kayak de Sucé-sur-Erdre

Base nautique de la Papinière  
158 rue de la Papinière  
44240 Sucé-sur-Erdre  
06.51.59.27.88



## Fiche d'inscription 2023

Nom de l'adhérent : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

### Pour les adhérents majeurs

N° mobile : ...../...../...../...../.....

E-mail : .....

### Pour les adhérents mineurs

N° maman: ...../...../...../...../..... N° papa : ...../...../...../.....

E-mail des parents : .....

### Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné M. ou Mme ..... certifie que mon enfant ..... sait nager 25m et peut s'immerger. J'autorise les accompagnateurs à prendre toutes les dispositions et décisions nécessaires en cas d'hospitalisation de mon enfant.

Fait le : ..... / ..... / ....., à .....

Signature :

### Le dossier doit être rendu complet, avec les documents suivants :

- La fiche d'inscription 2023 dûment remplie
- Le règlement de la licence en espèces, chèque et/ou chèques vacances (chèque à l'ordre de « Club CK Sucé/Erdre »)
- Un chèque de caution de 100€ (chèque à l'ordre de « Club CK Sucé/Erdre »)
- Adhérent majeur : Le questionnaire santé « QS-Sport » signé et daté OU un certificat médical datant de moins de 6 mois
- Adhérent mineur : L'attestation de santé accompagnant le questionnaire QS-Sport datée et signée par le représentant légal

### Assurance complémentaire MAIF « IA sport » à 12 € :

Je souhaite souscrire à cette assurance complémentaire :  OUI /  NON (si oui, ajouter 12 € au chèque de règlement)

\* Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Type de licence	Renouvellement de la licence 2023 (janvier à décembre 2023) Validité de 12 mois	
	<u>Jusqu'au 01 Mars 2023</u>	<u>Après le 01 Mars 2023</u>
Pour tous les âges	140 €	180 €

Pour les réductions, voir le site internet du club [www.club-kayak-erdre.fr](http://www.club-kayak-erdre.fr). Possibilité de règlement échelonné sur 2 ou 3 mois.

### IMPORTANT

Durant la période estivale, le club propose des locations de canoë-kayak sur le port de Sucé-sur-Erdre. Chaque adhérent de plus de 16 ans ou le représentant d'un adhérent mineur, s'engage à assurer bénévolement une journée de permanence à la location durant un samedi, un dimanche ou un jour férié, entre mai et fin septembre 2023. Dans le cas contraire, le chèque de caution de 100€ sera débité début octobre 2023. Les recettes de la location permettent le fonctionnement, l'entretien et le renouvellement du matériel du club, et par conséquent maintenir les cotisations du club à un niveau raisonnable.

J'autorise / Je n'autorise pas \* la publication des photographies prises lors des activités du club, sur la page facebook et le site internet du club, ainsi que sur le site du CDCK44. \*rayez la mention inutile

Fait le : ..... / ..... / .....

Signature :